



C'est un acte hautement symbolique et même républicain. Cabral Libii soutient qu'il ne peut se retrouver au Palais de l'Unité avec les prévaricateurs de la fortune publique.

Comme il est de tradition, les membres du corps diplomatiques, corps constitués nationaux, leaders de partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale, entre autres, étaient ce jour au palais de l'Unité à Yaoundé pour la présentation des vœux de nouvel an au président de la République.

Convié à cette cérémonie, en sa qualité de député et la Nation, par ailleurs président national du PCRN, Cabral Libii a décidé de décliner l'invitation du président Paul Biya. **« J'ai eu l'insigne honneur de recevoir le 5 janvier 2023 du Président de la République, Chef de l'Etat, l'invitation à la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de nouvel an. Y faisant suite, je lui ai adressé une correspondance dans laquelle je lui dis ma gratitude pour l'honneur de l'invitation qu'il m'a fait, lui formule mes vœux de santé, de faveurs et de bonheur, et lui partage mon regret de ne pouvoir y prendre part. »**, a écrit le président national du PCRN sur Facebook.

Le jeune opposant justifie son acte par le fait qu'il ne souhaite pas être confondu avec les voleurs des biens de l'Etat: **« Je trouve indécent de me retrouver confondu en ce haut lieu de la République, avec des prévaricateurs de la fortune publique qu'il promet pourtant**

depuis plusieurs années de sanctionner », a ajouté Cabral Libii.

Avant de conclure : « ***Mettre ensemble dans la même scène, les valeurs d'espoir que j'incarne et l'image de prévarication de la fortune publique que ces bandits à cols blancs renvoient, est une inconséquence politique qui peut jeter le doute et la confusion dans l'esprit de ceux de nos concitoyens qui espèrent un Cameroun meilleur*** ».

Selon le dernier classement de Transparency international, la corruption se porte toujours bien au Cameroun. Le pays est classé au 144e rang mondial (34e sur 48 pays africains).

La corruption et les détournements de deniers publics, sont ainsi des obstacles à la jouissance des droits humains, notamment l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux médicaments, ou plus généralement aux services sociaux de base. L'argent qui devrait permettre d'investir dans ces secteurs est détourné.

Le Chef de l'Etat l'a décrié plusieurs fois dans ses discours, sans jamais signer l'application de l'article 66 de la Constitution, portant sur la déclaration des biens et avoirs.